

Historical Papers

La diversité des aménagements fonciers dans la vallée du Saint-Laurent au XVIIIe siècle

Jacques Mathieu and Alain Laberge

Québec 1989

Volume 24, Number 1, 1989

URI: id.erudit.org/iderudit/031000ar
<https://doi.org/10.7202/031000ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN 0068-8878 (print)

1712-9109 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mathieu, J. & Laberge, A. (1989). La diversité des aménagements fonciers dans la vallée du Saint-Laurent au XVIIIe siècle. *Historical Papers*, 24(1), 146–166. <https://doi.org/10.7202/031000ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1989

Article abstract

From the “aveux et dénombrements” produced between 1723 and 1745, the study of land occupation in the valley of the Saint Lawrence during the eighteenth century reveals a considerable diversity in agrarian structures and land development. An exhaustive analysis shows that land settlement — in terms of spacial distribution, dimensions, intensities of use, and modes of development — does not add up to a simple and uniform reality. There can be no all-encompassing explanation for the nature of the Laurenlian rural landscape in the eighteenth century. Far from being incoherent, the observed variety requires us to examine the different choices as a reflection of the habitants' sensibilities to their environment, with the objective of defining more clearly the pattern of land settlement of that period.

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

La diversité des aménagement fonciers dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle

JACQUES MATHIEU ET ALAIN LABERGE

À partir des aveux et dénombrements de la période 1723-1745, l'étude de l'occupation du sol dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle révèle une considérable diversité de structures agraires et d'aménagements fonciers. Une analyse étendue conduite au ras du sol indique que les découpages fonciers, au niveau de leur spatialisation, de leurs dimensions, des superficies aménagées ou des modes d'aménagement, ne composent pas une réalité au sol simple et uniforme. On ne peut donc plus retenir d'explication passe-partout pour comprendre le paysage rural laurentien du XVIII^e siècle. Les disparités rencontrées, loin d'être synonymes d'incohérences, demandent plutôt qu'on s'attache davantage aux sensibilités des habitants à leur environnement et aux choix qui en découlent, de manière à cerner les régulations de l'espace habité à cette époque.

* * * * *

From the "aveux et dénombrements" produced between 1723 and 1745, the study of land occupation in the valley of the Saint Lawrence during the eighteenth century reveals a considerable diversity in agrarian structures and land development. An exhaustive analysis shows that land settlement — in terms of spacial distribution, dimensions, intensities of use, and modes of development — does not add up to a simple and uniform reality. There can be no all-encompassing explanation for the nature of the Laurentian rural landscape in the eighteenth century. Far from being incoherent, the observed variety requires us to examine the different choices as a reflection of the habitants' sensibilities to their environment, with the objective of defining more clearly the pattern of land settlement of that period.

Cette recherche a bénéficié de l'appui financier du CRSH et du fonds FCAR. Elle est le fruit du travail d'une équipe constituée de Lina Gouger, Renald Lessard, Geneviève Postolec et Jacques Saint-Pierre et a bénéficié de la participation de Johanne Noël.

Dans les limites de validité, de représentativité et de fiabilité déjà énoncées ailleurs¹, nous avons tenté, par l'étude de l'occupation du sol, de dégager certaines caractéristiques de la spatialisation du peuplement dans la vallée du Saint-Laurent au tournant du premier quart du XVIII^e siècle. Une observation à grande échelle, comme celle conduite par Richard Colebrook Harris², a donné une image de développement linéaire et progressif, quasi similaire, de part et d'autre du grand fleuve. Elle a laissé croire à une simplicité élémentaire dans l'occupation du territoire, où chacun, possédant une terre de dimension sensiblement égale, produisait quasi uniformément les denrées utiles à la subsistance de sa famille. Une analyse étendue, mais conduite au ras du sol cette fois, révèle cependant que rien n'était aussi simple, ni aussi uniforme.

L'occupation du sol dans la vallée du Saint-Laurent après un siècle de colonisation révèle déjà une considérable diversité de structures agraires et d'aménagements fonciers. La dimension des censives occupées d'une seigneurie à une autre varie de quelques arpents à plus de 200 arpents. Les superficies aménagées, d'une censive à l'autre, d'une seigneurie à l'autre, d'une région à une autre, voire d'un gouvernement à un autre, vont des terres encore en friche récemment concédées, à celles qui ont été abandonnées, à d'autres qui comptent plus de cinquante arpents en culture. Après avoir cerné ces différences, nous avons tenté d'aller au-delà. Par une étude au cas par cas, nous visons à comprendre ces disparités, à identifier les éléments récurrents qui, à diverses échelles, pouvaient conduire éventuellement à l'élaboration d'une typologie des terres fondée sur les pratiques de l'espace en Nouvelle-France.

Nous cherchons en somme à comprendre le paysage agraire et humain de la vallée du Saint-Laurent à partir des influences prédominantes qui se sont exercées sur les hommes qui l'ont investi, à reconstituer le paysage construit³. De la diversité des situations, nous cherchons à déceler des tendances ou des caractéristiques communes ou partagées, indices de pratiques sociales qui ont façonné ce paysage laurentien.

Données et précisions méthodologiques

Des 190 aveux et dénombrements, nous avons retenu les 173 qui concernent des seigneuries de la vallée du Saint-Laurent, excluant en particulier celles de la péninsule gaspésienne et de la côte du Labrador. Rappelons que seules 13 seigneuries de la vallée du Saint-Laurent se trouvent ainsi absentes de ces relevés, soit, tout au plus, une centaine

-
1. Jacques Mathieu et al., "Les aveux et dénombrements du régime français (1723-1745)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 4 (printemps 1989), pp. 345-562; Lina Gouger et Renald Lessard, "La fiabilité des aveux et dénombrements du régime français (1723-1745)", communication présentée au congrès de la Société historique du Canada, 1er juin 1989.
 2. Richard Colebrook Harris, *The Seigneurial System in Early Canada. A Geographical Study*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, 247 p.
 3. Serge Courville a explicité cette approche du mode de relation au paysage dans plusieurs travaux. Voir en particulier, "Espace, territoire et culture en Nouvelle-France: une vision géographique", *RHAF*, vol. 37, no 3 (1983), pp. 417-419.

de terres et de familles qui échappent à cette analyse. Les 173 aveux et dénombrements enregistrés entre 1723 et 1745 correspondent à autant d'unités différentes de gestion seigneuriale. Cela inclut un certain nombre de seigneuries déjà subdivisées comme Chicot et l'île Dupas ou Saint-Ours, léguée à cinq personnes différentes.

Pour le moment, nous avons concentré notre attention sur les terres concédées en censive, y excluant celles des arrière-fiefs, au nombre de 163, et les ajouts sous forme de continuation, au nombre de 156. Nous reportons également à plus tard l'étude comparative et contextualisée des domaines seigneuriaux. Au total, l'analyse porte sur 6462 terres, soit, compte tenu de certaines absences dans les aveux et dénombrements, des omissions de subdivisions et des terres abandonnées, environ 95 pour cent des terres concédées en censive dans la vallée laurentienne et, à l'exception évidemment des domaines, la presque totalité des superficies mises en exploitation.

LES DECOURPAGES FONCIERS

Sous quelque angle et à quelque échelle qu'on observe la concession et l'occupation des terres en censive dans la vallée du Saint-Laurent sous le Régime français, tout se range sous le signe de la diversité ou de la disparité. Au-delà des règles juridiques de la concession des terres et de la division en longues bandes étroites, le plus souvent perpendiculaires au fleuve — et encore cela n'est-il pas une constante absolue — on chercherait en vain l'uniformité dans le paysage seigneurial.

Le nombre de censives

Tableau 1
Nombre de censives par gouvernement

Gouvernement	Nombre de censives
Québec	2712
Trois-Rivières	722
Montréal	3028
Total	6462

Tableau 2
Ventilation du nombre de censives par seigneurie dans chaque gouvernement

Gouvernement	Répartition des seigneuries selon le nombre de censives						Total
	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 499	500 et plus	
Québec	15	10	23	8	9	0	65
Trois-Rivières	8	11	17	2	1	0	39
Montréal	21	9	26	7	5	1	69
Total	44	30	66	17	15	1	173

LA DIVERSITÉ DES AMÉNAGEMENTS FONCIERS

La taille variable des seigneuries, et, partant, le nombre de censives qu'elles peuvent compter, fournit un premier constat de diversité. Dans chaque gouvernement du Canada, on en dénombre un très large éventail. Partout se trouvent des seigneuries encore inhabitées à côté d'autres qui comptent 50 ou 100 censives et plus. Environ un quart des seigneuries, également réparties dans chaque gouvernement, sont inoccupées; proportion qui passe à près de 40 pour cent si l'on considère celles qui comptent moins de dix concessions. Le tiers des seigneuries, et ce dans chaque gouvernement, compte entre 10 et 49 censives. Enfin, le gouvernement de Trois-Rivières excepté, où seulement trois seigneuries comptent 50 censives et plus, 20 pour cent des seigneuries des gouvernements de Québec et de Montréal contiennent 50 censives et plus; Québec détenant une certaine avance à cet égard.

À l'inverse, le gouvernement de Montréal paraît plus développé que celui de Québec si l'on considère le nombre total de censives concédées (3028 en regard de 2712), tandis que le gouvernement de Trois-Rivières, avec 722 censives, soit à peine le quart du nombre de celles des autres gouvernements, tarde à décoller. Au total, le gouvernement de Montréal compterait 46,5 pour cent des censives, celui de Québec 41,9 pour cent et Trois-Rivières 11,5 pour cent.

Nous avons par la suite vérifié si l'on pouvait dégager des concentrations régionales d'un certain degré de développement fondé sur le nombre de censives.

Tableau 3
Nombre de censives par région⁴

Numéro de région	nombre de censives
3	19
4	799
5	207
6	230
7	99
8	664
9	139
10	553
11	337
12	144
13	241
14	621
15	1189
16	343
17	785
18	90
Total	6460

4. Le total du nombre de censives par région est de 6460 par suite de l'exclusion des deux premières régions excentriques à la colonie. Tous les tableaux par région sont constitués de cette façon. Nous donnons en annexe II la liste et la définition des régions constituées.

Il ressort de ce tableau que six régions se démarquent parce qu'elles comptent 500 censives et plus. Ce sont:

Côte-du-Sud	799
Environs de Québec	664
Rive nord à la ouest de Québec	553
Rive nord de Montréal	621
Rive sud de Montréal	785
Centre de Montréal	1189

Un autre groupe de régions, comptant entre 200 et 400 censives, paraît moyennement développé. Il comprend:

Côte-de-Beaupré	207
Île d'Orléans	230
Rive nord à l'est de Trois-Rivières	337
Rive sud de Trois-Rivières	241
Richelieu	343

Finalement, cinq autres régions connaissent simplement une amorce d'occupation en ce début du deuxième quart du XVIII^e siècle:

Bas-Saint-Laurent	19
Rive sud en face de Québec	99
Rive sud à l'ouest de Québec	139
Rive nord à l'ouest de Trois Rivières	144
Ouest de Montréal	90

La répartition régionale du nombre de censives traduit en partie l'ancienneté du peuplement, l'influence de la proximité des villes et de la qualité des sols. Mais deux éléments limitent considérablement les significations que l'on peut en tirer. Dans la mesure où le découpage en région est redevable des espaces occupables et varie en dimension, un autre découpage aurait pu donner des résultats différents. D'un autre côté, la répartition est un peu trompeuse aussi, dans la mesure où le nombre de censives par seigneurie, de même que le degré de leur mise en valeur, est très inégal, aussi bien entre les régions que d'une seigneurie à une autre, dans une même région.

Une analyse un peu plus raffinée révèle une si grande disparité qu'on ne saurait y trouver que de bien minces assises à l'idée d'un développement spécifiquement régional. Nous avons constitué une fourchette de répartition en nous fondant sur le nombre de censives par seigneurie.

LA DIVERSITÉ DES AMÉNAGEMENTS FONCIERS

Tableau 4
Répartition des seigneuries selon le nombre de censives par région

No région	0	1 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 et plus	Total
3	2	2	1	1	0	0	5
4	3	6	3	5	4	2	23
5	1	1	1	0	0	1	4
6	0	0	0	0	0	1	1
7	3	0	0	0	1	0	4
8	5	1	1	1	3	3	14
9	0	0	0	4	0	0	4
10	1	0	1	6	0	2	10
11	2	5	2	4	1	1	15
12	3	3	2	3	0	0	11
13	3	3	1	5	1	0	13
14	4	1	3	5	2	2	17
15	0	0	0	0	0	2	2
16	8	5	0	5	3	0	21
17	8	2	4	6	2	2	24
18	1	1	1	2	0	0	5
Total	44	30	20	46	17	16	173

Grande ou petite région, faiblement occupée ou plus densément peuplée, le nombre de censives par seigneurie varie partout et considérablement. L'analyse sur les régions qui comptent plus de cinq seigneuries montre que les six indicateurs de degré d'occupation se retrouvent dans cinq des neuf régions. Pour l'ensemble, l'on compte 47 indicateurs différents en regard d'un maximum possible de 54. Les seules absences ou exceptions tiennent, dans trois cas (Rive nord à l'ouest et rive sud de Trois-Rivières, ainsi que le Richelieu), à une limite de développement, car il n'y a pas de seigneuries comptant 100 censives et plus. Les autres cas paraissent le fruit du hasard, puisqu'on y trouve, en amont et en aval, les indices intermédiaires de développement. Ainsi, dans chaque région, à côté de seigneuries peu occupées, d'autres comptent un très grand nombre de censives.

Tableau 5
Répartition des seigneuries selon le nombre de censives par gouvernement

Gouvernement	0	1 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 et plus	Total
Québec	15	10	7	16	8	9	65
Trois-Rivières	8	11	5	12	2	1	39
Montréal	21	9	8	18	7	6	69
Total	44	30	20	46	17	16	173

À l'échelle de chaque gouvernement, la répartition du nombre de censives par seigneurie révèle un très large éventail de développement. Tous les indicateurs d'occupation du territoire sont présents. Certes, on peut relever le départ un peu plus lent dans le gouvernement de Trois-Rivières qui ne compte que trois seigneuries dénombrant 50 censives et plus. Mais rien n'indique ici que Montréal concédée plus tardivement soit moins développée ou qu'on y trouve de plus petites censives. Évidemment, la dimension des seigneuries peut jouer pour expliquer cette répartition. Ce constat a aussi pour effet d'ajouter une autre forme de disparité entre les seigneuries, d'une région à une autre et d'un gouvernement à un autre.

Un angle complémentaire d'observation ne conduit pas à une plus grande uniformité. La recherche d'une sorte de développement moyen des seigneuries au niveau régional, soit celles qui comptent entre 20 et 49 censives, ne révèle pas des concentrations convaincantes. Ces seigneuries, rentables selon les estimés de R.C. Harris⁵, ne constituent que 25,6 pour cent de l'ensemble. Cette proportion ne peut être attribuée au lent mouvement de colonisation ou de peuplement, puisque 18,4 pour cent des seigneuries comptent un nombre de censives supérieur à cette moyenne. Cette disparité s'observe d'ailleurs très bien dans chacune des régions, bien qu'à des intensités variables. Ainsi sur la Côte-du-Sud, six seigneuries sur 23 ont entre 20 et 49 censives (soit 21,7 pour cent) en regard de six seigneuries qui en comptent plus de 50. Dans les environs de Québec, une seule seigneurie sur 14 rencontre cette moyenne du nombre de concessions (soit 7,1 pour cent) mais six seigneuries dénombrent plus de 50 censives. Juste à proximité, sur la rive nord à l'ouest de Québec, c'est six seigneuries sur 10 qui ont entre 20 et 49 censives (soit 60 pour cent) en regard de deux seulement qui comptent plus de 50 censives. Les rives nord et sud de Montréal fournissent peut-être les meilleurs exemples de cette grande variété du nombre de censives par seigneurie. (Voir tableau 4, régions 14 et 17).

On y observe, assez également réparti, tout l'éventail des indicateurs d'occupation. En somme, aucune des régions n'est exempte de seigneuries peu ou pas occupées et trois régions seulement sur seize ne comptent pas de seigneuries ayant au moins 100 censives. Jusqu'ici, que l'on analyse l'occupation du sol dans la vallée laurentienne, c'est-à-dire le nombre et la répartition des censives à l'échelle du gouvernement, de la région ou des seigneuries, la seule uniformité semble résider dans la disparité.

La superficie des censives

L'introduction des caractéristiques mêmes des censives ajoute encore plus de différences et de diversité dans le portrait du paysage investi par l'humain dans la vallée du Saint-Laurent. Nous avons procédé à une répartition fondée sur la grandeur des censives occupées dans chacune des seigneuries. En d'autres mots, nous avons comparé les unités cadastrales à l'intérieur de chaque seigneurie et d'une seigneurie à une autre. (voir le tableau 6 et 7)

5. Richard Colebrook Harris, *op. cit.*, p. 78.

Tableau 6
Répartition des censives selon certaines superficies

Arpents	40	60	80	90	120	126	160	168	Total
Censives	225	777	439	525	960	42	345	74	3387

À peine plus de la moitié des dimensions des censives réfèrent à des superficies types ou standardisées. Cela vaut d'ailleurs pour la majorité des seigneuries, prises une à une. C'est dire jusqu'à quel point ces relevés des aveux se sont faits avec minutie. Il y a eu sans doute une certaine standardisation et certaines omissions de parcelles de terre, mais cela n'était pas le fruit de l'inattention, de l'inadvertance ou de l'insouciance. Les informations relatives aux dimensions des terres sont trop précises pour supporter cette idée.

L'analyse de la distribution de l'ensemble des censives selon leur superficie renforce le constat de disparité. Nous avons constitué une fourchette assez large des dimensions des censives: moins de 10 arpents, de 10 à 49, 50 à 69, 70 à 89, 90 à 119, 120 à 159, 160 et plus. Une première constatation surprend : la censive de 90 arpents fait pratiquement figure d'exception. Elle ne se retrouve que 873 fois sur 6462, soit dans 13,5 pour cent des cas. Les grandes censives, de 120 ou 160 arpents et plus, sont nettement plus fréquentes, de l'ordre de 19,2 pour cent des cas pour chacune d'elles. Seulement 11,4 pour cent des censives comptent moins de 50 arpents en superficie. Les dimensions intermédiaires, entre 50 et 69 arpents et 70 et 89 arpents constituent respectivement 12 et 18,6 pour cent. Au total, chacune des dimensions se retrouve plusieurs centaines de fois. Nous avons ensuite vérifié où et selon quelle fréquence se retrouvaient ces sept indicateurs dans chacune des seigneuries. L'analyse n'a porté que sur les 100 seigneuries où au moins dix censives avaient été concédées.

Une dimension	0
deux dimensions	11
trois dimensions	12
quatre dimensions	7
cinq dimensions	25
six dimensions	26
sept dimensions	19

Au total, dans 70 pour cent de ces seigneuries, on retrouve des censives d'au moins cinq dimensions différentes. Et cela n'est pas un fait localisé dans l'espace. Partout la dimension des censives varie nettement, comme en rend compte une lecture rapide du tableau 7.

Une analyse plus fine a ensuite permis de vérifier la présence ou non d'un modèle plus fréquent des superficies concédées. Le modèle de superficie le plus courant (60 pour cent des censives d'une seigneurie) se retrouve dans moins de 30 pour cent des cas. Si l'on abaissait le standard du modèle le plus courant à 40 pour cent des concessions, l'on atteindrait à peine 50 pour cent des seigneuries. Cela confirme à nouveau l'incroyable diversité dans la grandeur des censives concédées aussi bien d'une seigneurie à une autre qu'à l'intérieur d'une même seigneurie.

Tableau 7
Répartition des censives selon la superficie, dans chaque seigneurie

Numéro de seigneurie	moins de 10	10 à 49	50 à 69	70 à 89	90 à 119	120 à 159	160 et plus	Ind.	Total
7	0	1	2	3	1	18	2	1	28
8	0	4	1	2	0	10	24	0	41
9	0	0	0	2	0	5	13	0	20
10	0	0	0	1	0	6	34	0	41
12	0	1	2	6	15	21	54	0	99
13	0	0	2	4	0	54	6	0	66
18	0	0	0	1	6	12	18	0	37
19	0	1	0	2	2	26	13	0	44
20	0	1	4	0	21	5	9	0	40
21	0	0	0	3	0	5	12	0	20
22	0	0	0	1	0	1	8	0	10
27	0	1	0	1	2	4	18	0	26
29	0	0	1	5	1	12	8	0	27
31	0	0	0	0	2	31	16	0	49
32	0	4	1	1	3	37	51	0	97
33	0	0	0	0	0	7	8	0	15
36	0	0	0	0	6	0	6	0	12
37	0	0	0	4	0	43	11	0	58
38	0	0	5	0	20	4	1	0	30
46	1	2	1	1	1	9	29	12	56
50	0	13	30	25	6	8	4	0	86
51	0	7	31	2	7	3	3	0	53
54	0	1	17	28	27	24	27	0	124
55	0	0	2	1	16	1	1	0	21
56	0	0	0	0	2	0	0	228	230
59	0	4	0	4	4	8	51	49	120
61	0	0	0	2	0	1	13	0	16
62	0	4	5	3	2	4	4	0	22
63	1	0	1	0	0	2	167	11	182
64	1	97	24	21	6	8	7	0	164
65	0	25	51	15	4	14	2	10	121
67	2	34	35	8	10	10	6	3	108
68	0	0	0	0	11	0	3	0	14
69	0	5	5	0	0	0	1	1	12
73	0	0	1	3	6	9	11	0	30
74	0	0	0	0	0	2	16	0	18
78	0	13	36	12	18	9	3	0	91
80	1	33	36	22	103	17	10	2	224
81	1	12	6	11	12	118	11	0	171
82	0	1	0	0	1	41	1	0	44
83	10	1	0	0	0	0	2	0	13
84	6	0	0	0	10	3	7	0	26
86	0	4	0	6	2	6	3	1	22
87	1	2	4	5	1	5	6	0	24
88	1	0	0	4	5	3	5	1	19
91	0	12	4	2	0	1	13	0	32

LA DIVERSITÉ DES AMÉNAGEMENTS FONCIERS

Numéro de seigneurie	moins de 10	10 à 49	50 à 69	70 à 89	90 à 119	120 à 159	160 et plus	Ind.	Total
92	0	0	0	0	0	26	7	0	33
93	0	17	9	6	9	10	5	2	58
94	0	0	8	10	0	0	0	0	18
104	0	0	0	0	2	0	23	0	25
105	5	6	1	8	3	2	13	0	38
107	0	6	11	13	2	8	2	0	42
111	0	0	0	0	0	1	0	30	31
113	0	0	0	0	0	0	10	2	12
114	2	12	7	35	18	15	23	1	113
115	0	1	1	14	2	3	15	3	39
118	0	2	0	0	0	3	23	0	28
119	0	2	1	4	1	4	3	0	15
120	0	3	4	23	2	11	24	0	67
121	0	0	1	1	2	7	16	0	27
122	0	0	0	0	0	6	4	0	10
123	0	0	9	7	8	10	21	0	55
124	0	0	12	8	0	1	0	0	21
126	0	37	26	16	5	4	3	4	95
134	1	1	9	1	9	8	1	0	30
137	0	2	2	8	4	3	0	0	19
139	0	8	8	2	2	1	0	0	21
140	0	5	2	0	1	5	1	0	14
141	0	0	2	5	1	6	13	1	28
143	1	0	0	13	6	20	8	5	53
146	0	0	2	10	17	33	23	0	85
149	0	6	10	0	1	15	11	1	44
150	0	10	24	31	8	27	3	0	103
152	0	0	5	0	6	1	0	0	12
153	0	1	8	7	6	1	3	0	26
154	0	1	11	7	0	0	1	0	20
155	0	1	17	6	2	5	2	0	33
156	0	0	0	1	4	1	3	5	14
157	1	3	27	1	0	4	1	2	39
158	6	3	84	11	13	0	0	1	118
159	0	0	0	0	36	2	0	0	38
162	0	0	0	4	3	3	0	0	10
166	0	0	32	5	5	3	3	0	48
167	0	1	2	1	3	10	2	0	19
168	1	78	274	166	160	237	121	4	1041
169	0	2	63	40	12	31	24	0	172
171	0	15	77	33	8	14	1	0	148
172	42	99	57	18	65	9	7	0	297
175	0	6	17	35	0	17	6	0	81
177	6	1	1	1	5	3	6	3	26
178	0	3	4	1	10	2	6	3	29
179	0	2	3	1	2	1	2	0	11
182	0	0	4	1	15	3	2	0	25
184	0	3	9	0	24	30	8	0	74

Numéro de seigneurie	moins de 10	10 à 49	50 à 69	70 à 89	90 à 119	120 à 159	160 et plus	Ind.	Total
185	0	2	8	0	7	3	1	0	21
186	0	4	5	0	7	3	1	0	20
187	0	5	8	1	7	2	1	0	24
188	0	2	6	0	8	3	1	0	20
189	0	1	2	2	19	4	24	0	52
Total	96	647	1203	775	874	1243	1237	387	6462

Note: Sauf pour le total, ce tableau ne contient pas les seigneuries de moins de 10 censives. Une liste des seigneuries se trouve en annexe I.

Dans l'étape suivante, nous avons tenté de localiser plus précisément les grandes et les petites censives, celles qui s'écartaient du modèle le plus attendu. Nous voulions ainsi vérifier si se dégageaient des caractéristiques communes à ces seigneuries, disons moins standard. L'analyse a aussi porté sur les 100 seigneuries comptant au moins 10 censives.

Vingt-trois (23) seigneuries comptent une majorité (50 pour cent et plus) de censives de moins de 90 arpents en superficie. À quelques exceptions près, il s'agit de seigneuries appartenant à des communautés religieuses, en particulier les Jésuites et de seigneuries du gouvernement de Montréal. Il s'agit en général des seigneuries qui sont les plus peuplées. Attrayantes, soit par leur localisation, soit par la qualité des sols, tôt peuplées et gérées par un seigneur attentif, le peuplement y a été un peu plus resserré qu'ailleurs⁶. A l'inverse, 13 seigneuries comptent 50 pour cent de censives dont la dimension est supérieure à 160 arpents. Elles sont concentrées sur la rive sud en aval de Québec et assez éloignées de la ville⁷. L'éloignement, la qualité des sols et la nouveauté du peuplement peuvent expliquer cette concentration.

Malgré cette concentration de grandes censives sur la rive sud en aval de Québec, la répartition des censives selon leur superficie reflète une grande diversité dans chacun des gouvernements.

Tableau 8
Répartition des censives selon la superficie par gouvernement

Gouvernement	moins de 10	10 à 49	50 à 69	70 à 89	90 à 119	120 à 159	160 et plus	Ind.	Total
Québec	11	269	304	196	315	593	706	318	2712
Trois-Rivières	26	75	58	136	61	112	214	40	722
Montréal	59	303	841	443	498	538	317	29	3028
Total	96	647	1203	775	874	1243	1237	387	6462

6. Il s'agit des seigneuries de Beauport, Gaudarville, Notre-Dame-des-Anges, Saint-Gabriel, Sillery, Orsainville, Saint-Ignace, Yamaska, Tonnancour, Bécancour, Batiscan, Longueuil, Île Sainte-Thérèse, Lachenaie, Dautré, Lanoraie, Île Perrot, Boucherville, Lavaltrie, Saint-Sulpice, Île Jésus, Laprairie et Terrebonne.

7. Il s'agit des seigneuries de Bonsecours, La Pocatière, Lauzon, Vincelotte, Bellechasse, Rimouski, Rivière-Ouelle, Îlets Saint-Jean, Île aux Coudres, Saint-Pierre les Becquets, auxquelles s'ajoutent Beaupré, Grondines et Gentilly.

LA DIVERSITÉ DES AMÉNAGEMENTS FONCIERS

Les censives de moins de 70 arpents sont ainsi réparties:

Gouvernement de Québec	29,9%
Gouvernement de Trois-Rivières	8,2%
Gouvernement de Montréal	61,8%

Par contre, ces censives de moins de 70 arpents représentent une portion différente de l'ensemble des censives de chaque gouvernement:

Québec	27,1%
Trois-Rivières	22,0%
Montréal	39,7%

Les censives de moins de 90 arpents sont à leur tour réparties ainsi:

Québec	28,6%
Trois-Rivières	10,8%
Montréal	60,5%

Mais leur proportion relative dans un même gouvernement est différente:

Québec	28,6%
Trois-Rivières	40,8%
Montréal	54,3%

Les censives de 120 arpents et plus sont ainsi réparties entre les gouvernements:

Québec	52,3%
Trois-Rivières	13,1%
Montréal	34,4%

Mais, à l'intérieur du gouvernement, elles représentent:

Québec	47,8%
Trois-Rivières	45,1%
Montréal	28,2%

Les censives de 160 arpents et plus se répartissent ainsi entre les gouvernements:

Québec	57,0%
Trois-Rivières	17,2%
Montréal	25,6%

Et par gouvernement, elles représentent:

Québec	26,0%
Trois-Rivières	29,6%
Montréal	10,4%

Le gouvernement de Québec compte les plus grandes censives et celui de Montréal, les plus petites. C'est là un air connu. Et s'il avait fallu faire tous ces calculs pour confirmer cette interprétation, l'on aurait joyeusement perdu notre temps. La réalité spatiale de l'occupation de la vallée du Saint-Laurent ne saurait se ramener à cette perception élémentaire, qui cache la complexité du paysage.

Tableau 9
Répartition des censives selon la superficie par région

No région	moins de 10	10 à 49	50 à 69	70 à 89	90 à 119	120 à 159	160 et plus	Ind.	Total
3	0	0	0	0	0	7	12	0	19
4	2	28	15	34	35	342	282	61	799
5	1	0	1	0	0	4	190	11	207
6	0	0	0	0	2	0	0	228	230
7	0	1	2	6	15	21	54	0	99
8	7	199	217	87	53	56	30	15	664
9	0	1	5	6	29	50	48	0	139
10	1	40	64	63	181	112	89	3	553
11	5	24	17	91	34	50	108	8	337
12	21	12	15	20	13	10	23	30	144
13	0	39	26	25	14	52	83	2	241
14	1	28	188	154	42	131	66	11	621
15	1	93	351	199	168	251	122	4	1189
16	2	18	51	14	105	91	62	0	343
17	54	161	223	71	142	56	66	12	785
18	1	3	28	5	41	9	1	2	90
Total	96	647	1203	775	874	1242	1236	387	6460

La répartition de ces superficies montre une considérable diversité d'une région à une autre. Le rythme des hausses et des creux suit des modulations variables, différentes d'une région à une autre. Certes, les régions du gouvernement de Québec comptent le plus grand nombre de censives de grande dimension. Par contre, c'est aussi dans les environs de Québec, et ce dans une proportion plus grande qu'à Montréal, que se trouve le pourcentage le plus élevé de censives de moins de 70 arpents, soit 63,2 pour cent en regard de 55,7 pour cent.

Par ailleurs, la profondeur des terres a pu avoir parfois un effet déformant sur les superficies, en les gonflant indûment. C'est le cas par exemple pour la Côte de Beaupré où les terres ont une lieue et demie de profondeur. Nous avons donc procédé à une analyse des terres en fonction de leur largeur ou front.

Tableau 10
Répartition des censives selon la largeur du front par gouvernement

Gouvernement	0.01 à 0.99	1.00 à 1.99	2.00 à 2.99	3.00 à 3.99	4.00 à 4.99	5.00 et plus	Ind.	Total
Québec	86	149	528	1085	431	404	29	2712
Trois-Rivières	3	19	101	157	179	211	52	722
Montréal	77	110	491	1414	510	332	94	3028
Total	166	278	1120	2656	1120	947	175	6462

Sous cet angle, la disparité l'emporte encore. La dimension plus couramment attendue, entre 3 et 4 arpents de front, se retrouve dans 41,1 pour cent des cas seulement. Les dimensions hors de l'ordinaire paraissent encore plus révélatrices des modèles de développement.

Les censives ayant moins de 3 arpents de front sont réparties de la façon suivante:

Gouvernement de Québec	48,7%
Gouvernement de Trois-Rivières	7,8%
Gouvernement de Montréal	43,3%

À l'intérieur d'un même gouvernement, elles constituent une proportion du même ordre, mais dont les écarts sont nettement moins grands :

Québec	28,1%
Trois-Rivières	17,0%
Montréal	22,4%

Aucun gouvernement n'est épargné de petites censives. En proportion, Québec en compte même plus que Montréal. Ce constat nuance sérieusement l'affirmation que les terres sont plus petites dans le gouvernement de Montréal. Il peut s'expliquer par différentes raisons comme l'ancienneté du peuplement et une amorce de fragmentation des censives pour l'installation des enfants.

La localisation des censives ayant plus de 4 arpents de front illustre une autre forme de diversité permettant de nuancer les données relatives aux superficies. Les censives ayant plus de 4 arpents de front sont réparties dans chaque gouvernement de la façon suivante :

Québec	40,3%
Trois-Rivières	18,8%
Montréal	40,7%

Elles y constituent cependant une proportion inverse :

Québec	30,7%
Trois-Rivières	54,0%
Montréal	27,8%

Le gouvernement de Montréal compte autant de terres ayant un large front que celui de Québec. Mais toute proportion gardée, c'est à Trois-Rivières que les terres sont plus fréquemment larges. Par comparaison avec les superficies d'ensemble, il en ressort que les grandes terres du gouvernement de Québec le sont davantage à cause de leur profondeur que de leur largeur. En effet, le gouvernement de Montréal, dont les superficies sont au total plus petites, compte proportionnellement presque autant de terres ayant quatre arpents et plus de front. L'écart entre les deux gouvernements est manifestement moins grand que ne le laissaient voir certaines apparences.

Quel que soit l'angle sous lequel on analyse les découpages fonciers dans la vallée du Saint-Laurent peu après le premier quart du XVIII^e siècle, la disparité règne en maître. Rien n'est linéaire ou uniforme. À toutes les échelles d'observation, le paysage s'y révèle d'une rare complexité. Au ras du sol, les découpages fonciers varient considérablement, traduisant des trajectoires individuelles, familiales ou seigneuriales différenciées. Plusieurs facteurs peuvent d'ailleurs en expliquer les particularités.

LA MISE EN VALEUR DES TERRES

La diversité dans le découpage des terres a son pendant dans la nature, le degré et les stratégies de mise en valeur. Analysé dans cette perspective et toujours au ras du sol, le paysage investi par les habitants de la vallée du Saint-Laurent est également très varié et très inégalement aménagé.

Les superficies aménagées

La superficie de terre mise en valeur dans l'espace seigneurial n'a rien d'uniforme. D'une seigneurie à une autre, on repère, pour ainsi dire, tous les degrés de mise en valeur, de la plus à la moins exploitée, de la plus à la moins rentable.

Tableau 11
Répartition des superficies mises en valeur dans l'espace seigneurial

moins de 100	Arpents mis en valeur	33 seigneuries
100 à 499	“ “ “	45 seigneuries
500 à 1.000	“ “ “	22 seigneuries
1.000 à 1.900	“ “ “	14 seigneuries
2.000 à 4.900	“ “ “	14 seigneuries
5.000 et plus	“ “ “	3 seigneuries

Trente-et-un seigneuries ayant plus de 1 000 arpents en valeur seraient très rentables pour le seigneur; 53 seigneuries comptant au moins 500 arpents en valeur pourraient rapporter des profits au seigneur. Mais les 134 000 arpents en valeur ne profitent pas également à tous. Trois seigneuries comptent à elles seules le tiers des terres en valeur; 31 seigneuries, soit 1/6 des fiefs, regroupent 78,6 pour cent des superficies aménagées à des fins d'exploitation agricole.

La superficie des censives mise en valeur est également très variable, quelle que soit l'échelle d'analyse retenue. Nous avons procédé à une répartition de cet indice de

développement en découpant la superficie de terre mise en valeur par tranches de 10 arpents, soit de 0, moins de 10, 10 à 19, jusqu'à 80 arpents et plus.

Tableau 12
Répartition des censives selon le nombre d'arpents en valeur

Arpents en valeur	Nb de censives	Pourcentage
0	913	14.1
1 à 10	1526	23.6
10 à 19	1345	20.8
20 à 29	907	14.0
30 à 39	635	9.8
40 à 49	444	6.8
50 à 59	301	4.6
60 à 69	184	2.8
70 à 79	63	0.9
80 et plus	144	2.2
Total	6462	100.0

Le modèle théorique de la ferme autosuffisante que, dans une perspective généreuse, l'on pourrait situer entre 20 et 40 arpents en valeur correspond à moins du quart (23,8 pour cent) des censives. Malgré le grand nombre de terres peu exploitées, l'on ne saurait attribuer uniquement à un démarrage de colonisation cette faible représentativité des terres moyennement exploitées. En effet, l'on dénombre 17,5 pour cent des terres qui comptent 40 arpents et plus d'espace aménagé. Si l'on écartait de ce dénombrement les seigneuries comptant moins de 10 censives et les terres comportant moins de dix arpents en valeur, la proportion de censives moyennement ou intensément exploitées augmenterait, mais sans réduire pour autant la diversité des degrés d'exploitation.

La disparité ainsi constaté dans les superficies mises en valeur, à l'échelle de la vallée laurentienne ou en comparant les seigneuries les unes avec les autres, s'observe en outre à l'échelle de chacune des seigneuries. Là encore, aucune moyenne ne se dégage. En nous en tenant aux 100 seigneuries qui comptaient 10 censives et plus, nous avons à nouveau fait un constat de diversité. Dans 63 seigneuries, on relève au moins six degrés différents de mise en valeur et au moins quatre degrés dans 85 pour cent des seigneuries. Rien ne laisse croire à un modèle uniforme ou à un rythme comparable d'une seigneurie à une autre ou d'une terre à une autre. Cela confirme que la compréhension du paysage construit de la vallée laurentienne ne peut faire abstraction des pratiques individuelles ou familiales.

Nous avons poussé la vérification en analysant les 31 seigneuries les plus développées, celles qui comptaient plus de 1 000 arpents en valeur. Ces seigneuries réunissent à elles seules 69,8 pour cent des censives. On y trouve à la fois le plus grand nombre de terres hautement exploitées (80,9 pour cent des terres ayant 40 arpents et plus

en valeur) et le plus grand nombre de terres peu exploitées (65,4 pour cent de celles qui ont moins de 10 arpents en valeur). Par contre, pratiquement chaque seigneurie, grande ou petite, contient un certain nombre de terres en voie de défrichement.

En fait, il n'y a pas plus de concentration spatiale des dynamismes de développement que des hauts degrés de mise en valeur. Partout se trouvent des terres récemment concédées, à peine exploitées ou largement mises en valeur. On peut croire que si le dynamisme de la colonisation, la localisation des terres, la qualité des sols et l'attention de certains seigneurs ont pu jouer, les stratégies familiales ont néanmoins exercé une plus grande influence sur cet aménagement.

Les modes d'aménagement d'une censive

L'analyse d'autres indices d'occupation, que ce soient les prairies, les bâtiments, l'identité des seigneurs ou la qualité des sols, ne révèle pas non plus d'évidences majeures. Au départ, aucun modèle, aucune concentration, aucune uniformité ne se dégage. On peut noter évidemment qu'il y a un rapport étroit entre la quantité de terre mise en valeur et la présence de bâtiments. De même, on peut pressentir une stratégie d'aménagement où maison, grange, puis étable deviennent rapidement indispensables, mais elles ne sont construites qu'au moment où il y a entre huit et dix arpents en valeur. Il est d'ailleurs assez rare qu'une ferme ne compte pas ce triplé de bâtiments. Par contre, parfois, il y a plus de maison que de granges, mais ailleurs c'est l'inverse qui est vrai. Les prairies sont fréquentes et de dimensions variables. On comprend mal la relation entre la présence de bâtiments secondaires, notamment les écuries et les prairies ou les stratégies agricoles. Un peu partout, on signale des terres abandonnées, en bois debout ou de concession récente.

L'explication de la nature et du degré d'exploitation des terres n'est pas simple. Il est possible qu'un seigneur attentif (notamment les ecclésiastiques) ou la qualité des sols aient pu exercer une influence prépondérante sur le développement d'une seigneurie. Mais cela ne peut être généralisé. Noble, marchand, ecclésiastique, officier militaire ou administrateur, ont des seigneuries de toute dimension, très inégalement occupées et exploitées. Malgré leur qualité générale, par exemple, les seigneuries ecclésiastiques ne sont pas toujours les meilleures, et celles qui le sont doivent partager cette primauté avec d'autres. De la même façon, la qualité des sols n'est pas sans rapport avec le degré d'occupation ou de développement. Toutefois, sept des 33 seigneuries les plus développées logent sur des sols jugés médiocrement fertiles, autant par Gédéon de Catalogne que par les pédologues actuels. À l'inverse, plus du tiers des seigneuries qui comptent moins de 20 censives (18 sur 43) occupent des sols de la plus belle qualité. Des croisements plus complexes s'avèrent essentiels pour comprendre comment les habitants de la Nouvelle-France ont investi l'espace de la vallée laurentienne au XVIII^e siècle.

CONCLUSION

Ce portrait sur papier de la réalité au sol que représentent les aveux et dénombremments de la Nouvelle-France dégage des interprétations élémentaires. Au-delà des déterminants démographiques et géographiques, il n'y a pas d'explication simple qui tienne. Pour comprendre la façon dont la vallée du Saint-Laurent est occupée et aménagée au XVIII^e

siècle, on ne peut plus retenir une explication passe-partout, que ce soit la qualité de gestion des ecclésiastiques ou l'absentéisme des seigneurs, la localisation des seigneuries, la qualité des sols ou la ferme autosuffisante. À quelque échelle qu'on l'observe, le paysage de la vallée laurentienne parcouru à ras de terre s'avère extrêmement complexe. La disparité ou l'absence d'uniformité n'est cependant pas synonyme d'incohérence. Des pratiques sociales se dégagent des modèles d'emprise au sol.

Les observateurs de l'époque, que ce soit Mathieu-Benoît Collet ou Gédéon de Catalogne, signalent maintes fois d'ailleurs les sensibilités immédiates des habitants à leur environnement. Les uns acquièrent des terres pour les réserver à leurs enfants et y amorcent un défrichement. Face à une trace rocheuse, ils exigent des censives de plus grandes dimensions. Telle terre riche de bois dur convient également bien à l'élevage. Ailleurs, le plateau assure aux cultures céréalières des rendements élevés. Les îles offrent des avantages particuliers. En somme, la spatialisation du peuplement dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle obéit aux choix et aux aspirations des habitants. Ces choix permettent finalement de cerner les régulations de l'espace habité. Ils montrent comment et où jouent des facteurs comme la localisation des terres, la qualité des sols, la concentration de certaines activités, les stratégies des seigneurs et les aspirations des familles, en fonction des superficies occupées et aménagées. Ils indiquent les influences qui s'exercent de façon prépondérante dans les pratiques de l'espace et qui aboutissent à la construction du paysage laurentien.

ANNEXE 1 Liste des seigneuries

Numéro	Nom	Numéro	Nom
1	Île-Verte	18	Kamouraska
2	Rivière-du-Loup (en bas)	19	Portneuf
3	Madawaska	20	Tilly
4	Trois-Pistoles	21	Bonsecours (Tilly)
5	Gamache (L'Islet)	22	Port-Joly
6	Saint-Joseph-de-la-Pointe-au-Foin	23	Cloridan
7	Pointe-aux-Écureuils (Bélaïr)	24	La Martinière
8	Grondines	25	Hubert
9	Bonsecours (Bélangier)	26	Pabos
10	La Pocatière	27	Vincelotte
11	L'Islet-à-la-Peau	28	Métis
12	Lauzon	29	La Chevrotière
13	Beaumont	30	Maillou
14	Fief au bout de Beaumont	31	Lotbinière
15	Les Éboulements	32	Bellechasse
16	Rivière-du-Gouffre	33	Rimouski
17	Aunets (Chaudière)	34	Rivière-Métis

ANNEXE I
Liste des seigneuries

Numéro	Nom	Numéro	Nom
35	Grandville (Île aux Oies, Grues, Canot, Patience, etc)	75	Coulonge
36	L'Islet-du-Portage	76	Saint-Michel
37	La Durantaye (Saint-Vallier)	77	Bonsecours (Bélanger)
38	Deschambault	78	Saint-Ignace
39	Saint-François (Québec)	79	Île-aux-Oies
40	Grande-Vallée	80	Saint-Augustin
41	Rivière-de-la-Madeleine	81	La Durantaye (Saint-Michel)
42	Anse-de-l'Étang	82	Livaudière
43	Jolliet	83	Grandpré et Grosbois-Ouest
44	Anticosti	84	Grosbois-Est
45	Mingan	85	Carufel
46	Rivière-Ouelle	86	Sainte-Anne (La Pérade)
47	Paspébiac	87	Tarieu
48	Mont-Louis	88	Sainte-Marie
49	Pentagouet (Kouesanousket)	89	Gatineau
50	Beauport	90	Dumontier
51	Gaudarville	91	Saint-François (Crevier)
52	Fossambault	92	Baie-Saint-Antoine
53	Saint-Paul	93	Yamaska
54	Neuville	94	Tonnancour
55	Jacques-Cartier et d'Auteuil	95	Normanville
56	Île d'Orléans	96	Godefroy (partie)
57	Lac-Métis	97	Roquetaillade (partie)
58	Saint-Jean (Coteau Sainte-Geneviève)	98	Île-Saint-Joseph
59	Rivière-du-Sud	99	Vieuxpont
60	Lespinay (Rivière-du-Sud)	100	Boucher
61	L'Islet-Saint-Jean	101	Labadie
62	Lespinay (Saint-Joseph)	102	Pierreville
63	Beaupré	103	Volant-Radisson (3 Îles Arnaud)
64	Notre-Dame-des-Anges	104	Saint-Pierre-les-Becquets
65	Saint-Gabriel	105	Maskinongé (Est)
66	Île-aux-Ruaux	106	Maskinongé (Ouest)
67	Sillery	107	Bécancour
68	Belair (Montagne à Bonhomme)	108	Île-Moras
69	Orsainville	109	Cournoyer (Trois-Rivières)
70	Récollets	110	Saint-Maurice
71	Deneau	111	Rivière-du-Loup-en-haut
72	Port-Daniel	112	Saint-Jean (Trois-Rivières)
73	Sainte-Croix	113	Sainte-Marguerite
74	Île-Aux-Coudres	114	Batiscan
		115	Cap-de-la-Madeleine
		116	Jésuites (Trois-Rivières)

LA DIVERSITÉ DES AMÉNAGEMENTS FONCIERS

ANNEXE I
Liste des seigneuries

Numéro	Nom	Numéro	Nom
118	Gentilly	155	Lanoraie
119	Lussodière	156	Île-Dupas-et-Chicot (Dandonneau)
120	Champlain	157	Île-Perrot
121	Sainte-Anne (Chorel)	158	Boucherville
122	Dorvilliers	159	Vaudreuil
123	Contrecoeur (Pécaudy)	160	Bourchemin (3/4)
124	Îles-Bouchard	161	Cournoyer (Richelieu)
125	Contrecoeur (Fosseneuve)	162	Soulanges
126	Longueuil	163	Argenteuil (D'ailleboust)
127	Beloil	164	Mille-Îles (Du-Chene/ Petit)
128	Saint-Charles	165	Bellevue (Chicoine)
129	Bonsecours (Fezeret)	166	Lavaltrie
130	Bourgmarie	167	Guillaudière
131	Île-Bizard	168	Montréal
132	Île-aux-Cerfs	169	Saint-Sulpice
133	Montarville	170	Lac-des-Deux-Montagnes
134	Chambly	171	Île-Jésus
135	Îles-Bourdon	172	Laprairie-de-la-Madeleine
136	Muy	173	Sault-Saint-Louis
137	Île-Dupas-et-Chicot (Brisset)	174	Pancalon
138	Mille-Îles (Blainville/ Langloiserie)	175	Terrebonne
139	Île-Sainte-Thérèse	176	Des Plaines
140	Varennes	177	Simblin
141	Du Tremblay	178	Cap-de-la-Trinité
142	Île-Saint-Paul (Leber)	179	Cap-Saint-Michel
143	Berthier	180	Île-Saint-Paul (Lanoué)
144	Rouville	181	Îles-Beauregard
145	Île-des Hérons	182	Verchères (moitié)
146	Sorel	183	Saint-Pierre
147	Monnoir	184	Saint-Ours (Jean-Baptiste)
148	Ramezay	185	Saint-Ours (Pierre)
149	Repentigny	186	Saint-Ours (Pécaudy)
150	Lachenaie	187	Saint-Ours (Legardeur)
151	Bellevue (Boisselière)	188	Saint-Ours (Leroy)
152	Contrecoeur (Lacorne)	189	Saint-Denis (Pécaudy)
153	Châteauguay	190	Saint-Denis (Lacorne)
154	Dautré		

ANNEXE II

Liste et définition des régions

Numéro	Nom et définition
3	Bas Saint-Laurent: Rivière-du-Loup à Rimouski
4	Côte-du-Sud: La Martinière à L'Islet-du-Portage
5	Côte-de-Beaupré: Beaupré aux Éboulements et l'Île-aux-Coudres
6	Île d'Orléans: Île d'Orléans
7	Rive sud en face de Québec: Lauzon et la rivière Chaudière
8	Environs de Québec: Gaudarville à Beauport
9	Rive sud à l'ouest de Québec: Deschaillons à Tilly
10	Rive nord à l'ouest de Québec: Grondines à Saint-Augustin
11	Rive nord à l'est de Trois-Rivières: Cap-de-la-Madeleine à La Pérade
12	Rive nord à l'ouest de Trois-Rivières: Maskinongé à Trois-Rivières
13	Rive sud de Trois-Rivières: Yamaska à Saint-Pierre-les-Becquets
14	Rive nord de Montréal: Mille-Îles à Chicot
15	Centre de Montréal: Île de Montréal, Île Jésus et Île Bizard
16	Richelieu: de Sorel en remontant la rivière
17	Rive sud de Montréal: Châteauguay à Contrecoeur
18	Ouest de Montréal: Lac-des-Deux-Montagne, vers l'Ouest sur l'Outaouais, Vaudreuil, Soulanges et Île-Perrot